

UN OUTIL ACCOMPAGNÉ

Les branches professionnelles, organismes de prévention et acteurs externes peuvent :

- Accompagner l'élaboration du DUERP.
- Aider à la construction du PAPRIPACT.
- Proposer des méthodes et référentiels adaptés.

A RETENIR

Le DUERP identifie les risques. Le PAPRIPACT organise les actions.
Ensemble, ils construisent une prévention efficace et durable.